

Introduction

Mesdames et messieurs les membres du jury, merci de m'accueillir aujourd'hui pour les concours CR1 et CR2 de la section 39 du CNRS. Mon projet de recherche s'intitule *Du Système-Monde à la société-Monde ? Espaces, acteurs et enjeux dans le système onusien*. L'objectif général est de mettre en évidence les logiques et les stratégies des acteurs, étatiques et non étatiques, impliqués dans la gouvernance mondiale à partir d'une étude du fonctionnement de trois organes des Nations unies. Mener un projet de recherche au niveau mondial est un défi méthodologique et conceptuel posé à la géographie, défi trop peu souvent relevé. Or espaces, territoires et sociétés peuvent être étudiés cette échelle.

Mon exposé est organisé en deux parties :

- une première partie concernant les enjeux, les concepts mobilisés et les principales hypothèses ;
- une seconde partie relative au choix du terrain d'observation et aux méthodes mobilisées pour valider ou infirmer ces hypothèses

Ma conclusion portera sur la faisabilité immédiate du projet. J'en profiterai pour rappeler des éléments de mon parcours scientifique susceptibles de favoriser sa réussite.

Première partie : Lire le Monde : enjeux et concepts

Lire le monde, le comprendre, l'expliquer, autant de défis que les sciences sociales relèvent avec plus ou moins de persévérance. Si des propositions théoriques ont été faites par des géographes - on peut notamment citer le modèle centre-périphérie d'Alain Reynaud, le système-monde d'Olivier Dolfuss ou la géo-histoire globale de Christian Grataloup -, cette ambition reste l'exception plus que la norme. Or ce niveau d'analyse, si souvent invoquée dans les discours autour de la globalisation, mérite d'être étudiée à part entière, et pas uniquement sous l'angle économique ou financier comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

L'ambition de ce projet est de proposer une grille de lecture du monde contemporain, grille prenant en compte les logiques spatiales des acteurs impliqués dans la production de normes globales et les interactions entre ces acteurs. Je souhaite étudier un type de gouvernance mondiale, la gouvernance étant définie ici comme la construction de normes par des acteurs de nature différente. Il s'agira dans un premier temps de proposer des outils conceptuels et méthodologiques, de les tester sur un nombre restreint d'institutions, de modéliser des comportements d'acteurs avant, dans un second temps, de tester cette grille sur d'autres institutions.

Trois concepts forment le socle théorique du projet : l'acteur, la coopération et la norme. Je définis comme acteur toute entité reconnue dans le cadre d'un système et possédant une marge de manœuvre au sein de ce système. Ce peut être un État, un groupe d'État, une ONG, une entreprise ou un individu. Ces acteurs doivent établir des relations avec d'autres pour atteindre leurs objectifs et la forme de relation privilégiée dans les organisations internationales est la coopération. Tandis que la géopolitique tend à se focaliser sur les conflits, ce projet s'inscrit dans le paradigme d'une géographie politique où, si le conflit et les enjeux de pouvoir n'ont pas disparu, la coopération est devenue la forme privilégiée de relation entre acteurs. Enfin, les normes sont les règles de fonctionnement adoptées collectivement par les acteurs et qui s'imposent ensuite à eux.

La coopération entre acteurs favorise une régionalisation politique croissante, la coopération étant sensible à la distance ou plutôt aux distances (géographiques, économiques,

culturelles ou politiques). Je me permets de renvoyer à mon travail de thèse qui montrait, au sein de l'AG de l'ONU, la place croissante des groupes régionaux. Ces derniers prennent de plus en plus souvent la parole, parrainent de plus en plus de résolutions et sont devenus des acteurs incontournables dans une organisation restée pourtant stato-centrée - seuls les États peuvent être membres et voter.

Il est possible de résumer ces évolutions par une formule qui reste volontairement interrogative : passe-t-on d'un Système-Monde où l'acteur dominant est l'État à une société monde où d'autres acteurs prennent une part croissante et notamment la société civile, représentée par des ONG, des experts ou des individus ?

<slide modèle 1>

Le modèle graphique présenté ici montre le passage d'un Système-monde fondé sur une logique de blocs, d'affrontements (Est-Ouest, Nord-Sud) à une société-Monde, plus hybride, où les acteurs non étatiques ont leur place et où les coopérations entre coalitions s'intersectent en fonction des enjeux. Il s'agit d'une hypothèse de recherche, basée sur les évolutions de ces dernières décennies mais rien ne permet de supposer qu'il s'agisse d'un processus irréversible.

Comment valider ou infirmer ces hypothèses formulées ici de façon très générale ? C'est ce que je vais préciser dans la

Deuxième partie : L'ONU comme terrain d'observation

L'objet choisi pour mettre en évidence la possible émergence d'une société-Monde est l'ONU de 1985 à aujourd'hui, commencer en 1985 permettant de saisir l'état du système-monde avant l'effondrement du bloc socialiste. La figure que vous avez devant vous est l'organigramme officiel de l'ONU avec les 6 organes principaux à gauche et les organes subsidiaires, les fonds et programmes, les commissions et institutions spécialisées à droite. Le nombre d'entités étant élevé, un choix est nécessaire et j'ai choisi, dans un premier temps, trois organes que je vais brièvement présenter : l'AG, le CS - deux des organes principaux - et le CHR - organe subsidiaire de l'AG. Ces trois organes ont des objectifs et des modes de fonctionnement différents, et les acteurs impliqués ne sont pas nécessairement les mêmes : des modes de coopération variés sont donc attendus.

<slide diagramme ONU>

L'Assemblée générale comprend 193 États membres et plus de 50 groupes supranationaux participent à ses travaux. Elle adopte des textes appelés résolutions correspondant aux normes souhaitées pour une gouvernance mondiale, notamment dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux. Les ONG y sont peu présentes.

Le Conseil de sécurité est lui composé de 5 membres permanents et de 10 membres élus pour deux ans par l'AG. Il veille à la sécurité internationale. Les ONG sont très souvent auditionnées lors des réunions et les groupes régionaux sont très impliqués dans ses travaux.

Le Conseil des droits de l'homme est créé en 2006 pour remplacer la Commission des droits de l'homme. Ce conseil est composé de 47 États membres élus par l'AG pour 3 ans. Les ONG sont systématiquement associées à ses travaux et les individus peuvent saisir le Conseil. Pourquoi choisir cet organe subsidiaire ? Tout d'abord, le fait qu'il ait remplacé un organe antérieur est exceptionnel au sein du système onusien où les structures s'empilent les unes sur les autres depuis des décennies. Le fait que les ONG et les individus soient associées à ses travaux en fait un terrain d'étude idéal pour étudier un mode de gouvernance en construction. Enfin, la thématique me paraît d'un grand intérêt géographique : si l'histoire

des droits humains est maintenant bien connue, sa géographie reste à construire. Or il s'agit d'un domaine où les tensions entre États, entre groupes d'États et entre ONG sont particulièrement fortes.

Pour ces trois organes, il s'agira d'étudier la dynamique des relations entre acteurs de nature différente pour répondre notamment aux questions suivantes :

- comment évoluent ces relations ?
- les groupes régionaux et les ONG prennent-ils une part croissante dans le fonctionnement des organes ?
- quels sont les thèmes permettant de mettre en évidence des structures spatiales fortes au niveau mondial et quelles sont les combinaisons d'acteurs faisant émerger ces thèmes ?

Au niveau méthodologique, ce projet suppose un appareil mixte mêlant approches quantitatives et qualitatives. Les méthodes quantitatives serviront en premier lieu à synthétiser l'information disponible : l'ONU est une institution bavarde, tous les documents produits sont accessibles en ligne et des outils comme l'analyse lexicale ou l'analyse de réseau peuvent permettre de simplifier l'information et, en aval, de valider certaines hypothèses. Les approches qualitatives serviront à éclairer les stratégies des acteurs, notamment en ce qui concerne les modalités concrètes des mécanismes de coopération. L'objectif est de produire des modèles relatifs au comportement des acteurs selon les périodes, les organes et les thèmes. Il ne s'agit pas de multiplier les études de cas mais de proposer un cadre explicatif global des dynamiques au sein du système onusien.

Je vais donner un très court exemple sur les discours tenus à l'AG. J'ai proposé dans ma thèse deux marqueurs d'une régionalisation politique croissante : les groupes régionaux prennent de plus en plus souvent la parole, les États membres de l'ONU soutiennent de plus en plus souvent les déclarations faites par ces groupes.

Sur cette figure, les ronds représentent les États, les carrés les groupes et un lien indique qu'un État a soutenu une déclaration faite par un groupe. Cette figure et les suivantes montrent l'ensemble de ces liens discursifs États-groupes lors d'une session de l'AG. La situation en 1990 est claire : les déclarations de la Commission européenne sont régulièrement soutenues par les États membres de la CEE mais ce cas est exceptionnel. Onze ans plus tard, la représentation du même phénomène donne une figure beaucoup plus difficile à appréhender : le nombre d'États, de groupes et de liens a considérablement augmenté. Si on regarde une version simplifiée, prenant en compte les cas où un État a soutenu au minimum deux fois une déclaration faite par un groupe, la figure reste dense. Quelques observations rapides : l'absence des grandes puissances (occidentales ou émergées), la multiplication du nombre d'États soutenant différents groupes et l'importance croissante des groupes ayant pour ambition la construction d'espaces supra-nationaux (UE, ASEAN, SIAC ou Caricom).

L'utilisation de l'analyse de réseau permet de visualiser mais également de mesurer le phénomène car des indicateurs existent pour caractériser les acteurs, le réseau dans son ensemble, sa dynamique et rechercher des sous groupes cohérents. Deux étapes complémentaires sont à réaliser : la recherche d'éléments explicatifs, ce qui suppose de revenir aux données de départ, de regarder ce qui se passe selon les thèmes traités, et d'étudier les mécanismes concrets de coopération mis en place par les acteurs. Une dernière étape concerne la modélisation : plutôt que de décrire et de mesurer session après session ce phénomène, on construit des idéaux-types <slide>. Dans ce schéma dynamique théorique, on passerait d'une situation à gauche où les États prennent la parole sans s'intéresser aux discours des groupes à une situation à droite où les groupes deviennent les seuls porteurs des discours. On a ici la manifestation d'un changement de niveau dans les relations entre acteurs, et ce

changement ne peut être appréhendé, compris et validé qu'en mêlant approches qualitatives et quantitatives.

Cls : Un projet collectif et pluri-disciplinaire au long cours

La réussite du projet suppose trois éléments majeurs : un outillage conceptuel et méthodologique solide, une démarche collective et une dynamique de recherche pluri-disciplinaire.

Concernant l'aspect collectif et pluri-disciplinaire, ce projet nécessite des collaborations avec des géographes, des sociologues des organisations, des historiens, des politistes et des praticiens des relations internationales. S'il s'agit de valider l'intérêt d'une approche spatiale des comportements des acteurs onusiens, cette approche ne peut qu'être enrichie par des regards autres. Cette dynamique s'affirmera via des projets de recherche menés au niveau national et international. Mon expérience au niveau français et européen et à toutes les étapes, de l'élaboration à la valorisation en passant par le management et la rédaction des rapports scientifiques, constitue un atout certain pour la réussite de ce projet.

<slide sur projets>

Au niveau méthodologique, la réussite du projet sera notamment favorisée par les membres du groupe fmr (flux, matrices, réseaux) que je co-anime depuis 2010. Ce groupe se consacre à l'analyse de réseaux au sens large et m'a permis de créer des relations scientifiques fructueuses avec des collègues informaticiens, physiciens, sociologues ou historiens. Ces méthodes apparaissent particulièrement pertinentes pour étudier les relations entre les acteurs au sein des OIG, or elles restent à ce jour peu employées dans ce domaine.

Enfin, si l'étude de ces trois institutions constitue le cœur du projet, je tiens à préciser que, à moyen et long terme, l'étude d'autres organisations internationales me semble nécessaire pour valider ou infirmer les résultats obtenus au sein du système onusien. La possible construction d'une société-Monde n'étant pas un phénomène irréversible ou linéaire, il est probable que l'implication des groupes régionaux et de la société civile se fasse à des rythmes différents et selon des modalités contrastées en fonction des OI. Je suis néanmoins convaincu que des schèmes explicatifs communs peuvent être identifiés afin de proposer un modèle favorisant la compréhension des interactions entre les acteurs au niveau mondial.

Je vous remercie pour votre attention et suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.